

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

RENÉ MOSSÉ

La population de Paris d'après le recensement de 1931

Journal de la société statistique de Paris, tome 75 (1934), p. 152-168

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1934__75__152_0

© Société de statistique de Paris, 1934, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LA POPULATION DE PARIS D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1931

A la suite du Recensement de 1926, le Bureau de la Statistique municipale de la Préfecture de la Seine avait été chargé de dégager des documents constitués par la liste nominative d'habitants, les bordereaux de maison et feuilles de ménage, un certain nombre de données statistiques susceptibles d'éclairer

l'action de l'Administration et celle des assemblées élues de la Ville et du département. On revenait ainsi, après une assez longue interruption, à la tradition instaurée par le Dr J. Bertillon, lorsqu'il dirigeait les travaux du Bureau de la Statistique.

Une documentation assez précieuse avait pu être ainsi réunie touchant la composition de la population suivant ses diverses modalités : sexe, âge, nationalité, lieu de naissance, ainsi que la situation des ménages et enfin la question du surpeuplement. On s'est demandé, à l'occasion du Recensement du 8 mars 1931, s'il était opportun de reprendre, à cinq ans seulement de distance, une série de recherches aussi complexes. Il est apparu alors que l'on pouvait renoncer sans inconvénient à toute nouvelle étude sur la question des ménages, de la nationalité et du logement. Tout laissait supposer en effet qu'à cet égard, la situation ne s'était pas tellement modifiée depuis 1926, qu'on puisse attendre grand'chose d'inédit des résultats du recensement de 1931.

Par contre, il a semblé utile de maintenir au programme des recherches celles qui concernaient la composition de la population par sexe et par âge. On a tiré de ces recherches des indications intéressantes dont je me borne à rappeler l'essentiel.

L'examen de la répartition de la population par groupes d'âges montre que sur 10.000 habitants, on compte à Paris :

2.108 enfants ou jeunes gens de moins de 20 ans,
6.874 adultes de 20 à 59 ans,
1.018 personnes de 60 ans et plus;

en banlieue :

2.725 enfants,
6.362 adultes,
913 personnes de 60 ans et plus.

Il y a donc en banlieue, par rapport à Paris :

plus d'enfants	+ 617
moins d'adultes	— 512
moins de vieillards	— 105

Ces chiffres font ressortir, par rapport aux chiffres correspondants de 1926, pour Paris, comme pour la banlieue, une diminution du nombre d's enfants (— 95 pour 10.000 à Paris; — 120 pour 10.000 en banlieue) et une augmentation du nombre des adultes (+ 37 pour 10.000 à Paris; + 133 pour 10.000 en banlieue).

Par contre, alors que le nombre des vieillards a augmenté à Paris (+ 58 pour 10.000) il a diminué en banlieue (— 13 pour 10.000).

L'augmentation assez forte du nombre d'adultes en banlieue et la diminution du nombre des vieillards s'expliquent, particulièrement dans la région nord, par les progrès de l'industrie qui nécessitent une main-d'œuvre jeune et active.

L'examen de la répartition par sexe montre que sur 10.000 habitants de tous âges on compte : à Paris, 4.573 personnes du sexe masculin et 5.427 du sexe féminin; soit une supériorité de 854 en faveur du sexe féminin; en banlieue, 4.850 hommes et 5.150 femmes, soit 300 femmes en plus.

L'excédent du sexe féminin sur le sexe masculin est donc beaucoup plus marqué à Paris qu'en banlieue.

A Paris, la prédominance du sexe féminin est constante dans tous les groupes d'âge, de 5 ans en 5 ans, sauf dans celui de 0 à 4 ans et elle atteint son maximum dans le groupe de 35 à 39 ans. En banlieue, au contraire, elle disparaît dans le groupe de 25 à 29 ans, et reprend ensuite, pour atteindre son maximum entre 65 et 69 ans.

L'infériorité de l'élément masculin s'explique suffisamment par les pertes de guerre, la mortalité qui frappe plus les hommes que les femmes, et aussi sans doute l'émigration plus forte chez les hommes.

Notons toutefois que la prédominance du sexe féminin est sensiblement moins marquée en 1931 qu'en 1926, tant à Paris qu'en banlieue (+ 850 sur 10.000 au lieu de + 940, à Paris; + 300 au lieu de + 458 en banlieue).

En dehors de cette étude sur les sexes et les âges le Bureau de la Statistique municipale a, comme de coutume, profité du recensement pour rechercher comment s'était effectué le peuplement des différentes parties de l'agglomération parisienne. C'est sur cette question que je me propose d'insister plus particulièrement, étant fait observer que mon exposé, consacré en principe à Paris, ne saurait, pour être complet, se limiter à ce qui concerne les 20 arrondissements de la capitale. Les liens sont aujourd'hui si intimes entre celle-ci et sa banlieue, que les barrières administratives créées par la volonté des hommes sont devenues une pure fiction; et que les fluctuations même, constatées à l'intérieur de l'ancienne enceinte, se sont depuis longtemps répercutées sur les communes suburbaines.

Avant d'entrer dans le détail des mouvements migratoires qui font de la grande agglomération un être vivant en perpétuelle évolution il me paraît utile d'indiquer quelle est actuellement l'importance respective de chacun de ses éléments constitutifs.

On comptait, dans l'ensemble du département de la Seine, au moment du recensement, une population totale de 4.933.855 habitants, dont 2.891.020 pour Paris et 2.042.835 pour la banlieue.

La comparaison de ces chiffres avec ceux du recensement de 1926 fait ressortir, pour le département, une augmentation totale de 305.218 habitants, soit 6,5 %. Mais cette augmentation tient presque tout entière à l'accroissement réalisé par la banlieue, qui d'un recensement à l'autre, a gagné 285.627 habitants, soit 16 %, tandis que Paris en gagnait seulement 19.591, soit 0,68 %. Encore importe-t-il au premier chef de souligner que cette augmentation même de la population parisienne, pour si minime qu'elle soit, est toute factice, puisque, dans l'intervalle des deux recensements, en 1929 et 1930, Paris s'est vu annexer d'importantes parcelles de territoire zonier distraites des communes de la Seine.

Les recherches effectuées sur ce point par le Bureau de la Statistique municipale ont permis de chiffrer à 38.946 unités cet apport de population sans lequel on aurait donc enregistré un recul assez sensible de la population propre de Paris.

Ce n'est d'ailleurs pas là un fait nouveau puisque déjà en 1926 on avait

constaté un arrêt dans le développement de la capitale jusque-là ininterrompu encore qu'assez lent, si on le compare à celui de la banlieue.

Rappelons en effet, pour nous en tenir aux recensements réguliers effectués depuis le début du XIX^e siècle, que dans ses anciennes limites, de 1817 à 1856, Paris a vu augmenter de 64 % tandis que celle de la banlieue augmentait de 494 %. La période comprise entre le recensement de 1856 et celui de 1861 est marquée par l'annexion à Paris, en 1860, de toute une partie de l'ancienne banlieue.

Si nous reprenons ensuite la comparaison, nous constatons que de 1861 à 1921, Paris augmente de 71 % et le reste du département de 484 %.

En 1926, enfin, malgré un appoint de 8.030 habitants apporté par une première annexion de territoires de l'ancienne zone militaire, Paris présente par rapport à l'année 1921, une diminution de 35.043 habitants, soit 1,2 % en moins, les communes de la Seine offrant pour la même période une augmentation de 251.989 habitants, soit plus de 16 %.

Les résultats du recensement de 1926 comme ceux de 1931, semblent donc indiquer que depuis une dizaine d'années, Paris a fait son plein de population, ce qui ne saurait d'ailleurs nous amener à conclure à une moins grande vitalité de la cité, mais plutôt à une nouvelle phase de son évolution, hors des limites de son ancienne enceinte.

Nous verrons tout à l'heure à la suite de quelle poussée intérieure la ville a ainsi fait craquer de toutes parts la barrière qui l'enserrait. Mais d'ores et déjà, les comparaisons générales auxquelles nous venons de procéder sont révélatrices d'un phénomène de plus en plus généralisé, à Paris comme ailleurs : l'extension des banlieues des grandes villes aux dépens de l'agglomération principale.

Il semble que le mouvement de concentration urbaine, facilité depuis plus d'un siècle par les progrès de la science et de la civilisation, présente aujourd'hui plus d'inconvénients que d'avantages et que les mêmes causes qui portaient les hommes à se rapprocher et à s'agglomérer, au premier rang desquelles il convient de placer la facilité et la rapidité accrue des moyens de transport, interviennent aujourd'hui comme élément de dissociation.

L'examen des résultats généraux du recensement de 1931 confirme, par ailleurs, les conclusions que l'on pouvait déjà tirer des données du recensement de 1926 en ce qui concerne l'importance prise par l'élément étranger dans le peuplement de la capitale. Au nombre de 279.111 pour 2.611.909 Français, les étrangers représentaient en effet, en mars 1931, 9,6 % de la population totale de Paris. Il n'est pas besoin d'insister sur les causes de ce mouvement d'immigration au cours des quelques années qui ont suivi immédiatement la guerre : prestige accru de notre ville, possibilité d'emploi qu'elle offrait à toutes les formes réelles d'activité et d'intelligence, besoins considérables de main-d'œuvre en vue de la reconstitution du patrimoine national. En cinq années, de 1921 à 1926, le nombre des étrangers est passé de 169.527 à 293.442, soit une augmentation de 123.915 en chiffres absolus et de 73 % en valeur relative.

Pendant la même période 1921-1926, 158.958 personnes de nationalité française émigraient vers la banlieue proche ou lointaine ce qui explique la

diminution de population subie par Paris en 1926, malgré l'afflux de population étrangère. Par la suite, en 1929 et en 1930, la mévente des produits du sol a fait momentanément refluer vers la capitale beaucoup de provinciaux, désireux de trouver un emploi dans le commerce, l'industrie ou l'Administration, tandis que les premiers effets de la crise commençaient à se faire sentir sur le mouvement d'immigration étrangère, qui s'est trouvé sensiblement ralenti. Aussi les chiffres du dernier recensement ne traduisent-ils à Paris, ni pour l'un ni pour l'autre des deux groupes de population, aucune différence bien marquée avec ceux du recensement de 1926. Le total de la population française a très légèrement augmenté (+ 33.922). Le total de la population étrangère a très légèrement diminué (— 14.331). La banlieue de son côté a bénéficié en ce qui concerne sa population de nationalité française des apports résultant de l'exode continu des habitants du centre de Paris vers la périphérie; quant à l'élément étranger il est, comme à Paris, et pour les mêmes raisons, resté sensiblement stationnaire.

La répartition numérique des étrangers à l'intérieur de Paris, telle qu'elle résulte des données du recensement, révèle, suivant les arrondissements et les quartiers, d'assez grandes inégalités. Alors, par exemple, que leur proportion par rapport à l'ensemble de la population n'était que de 43 ‰ dans le quartier de Bercy (12^e arrondissement) elle atteignait 192 ‰ soit près d'un cinquième de la population totale dans le quartier Saint-Gervais (4^e arrondissement). D'une manière générale, les pourcentages restaient assez élevés dans les arrondissements centraux ainsi que dans certains arrondissements périphériques de la région nord (18^e, 19^e, 20^e) à population plus spécifiquement ouvrière, et dans le 16^e arrondissement, où habitent de préférence les Anglais, Américains, Russes réfugiés, appartenant aux classes aisées de la population. Les pourcentages étaient au contraire très faibles dans les arrondissements de l'Est et du Sud (12^e, 13^e, 14^e) et dans le 15^e.

Depuis le mois de mars 1931, la prolongation et l'aggravation de la crise économique, la généralisation du chômage, ont obligé les pouvoirs publics à prendre des mesures de plus en plus rigoureuses pour protéger la main-d'œuvre nationale. Il en est résulté une baisse sensible du nombre des étrangers dont beaucoup, sans même que l'on ait pris à leur égard aucune décision de refoulement ou d'expulsion, ont regagné spontanément leur pays d'origine. Les statistiques dressées chaque année par le Service de délivrance des cartes d'identité de la Préfecture de police nous révèlent que l'on n'en comptait plus à Paris, au 1^{er} janvier 1933, que 244.279 au total, soit depuis le recensement une diminution de 12,5 %.

Au point de vue de la répartition par nationalités, c'étaient, à cette date du 1^{er} janvier 1933, les Italiens qui occupaient, de très loin, la première place. Ils étaient alors au nombre de 50.635. Venaient ensuite, par ordre d'importance numérique décroissante parmi les nationalités représentées à Paris par plus de 10.000 individus :

les Polonais	39.752
les Russes réfugiés.	22.109
les Belges.	14.966
les Suisses.	13.707
les Espagnols	10.807
les Américains.	10.352

Paris est encore aujourd'hui, malgré la crise économique, celle de toutes les grandes capitales européennes qui renferme dans son sein la plus forte proportion d'immigrés étrangers. Cette situation entraîne pour les collectivités publiques des charges financières assez lourdes, notamment en ce qui concerne les allocations de chômage et les secours d'assistance.

Des statistiques assez récentes nous permettent donc de voir quel était, deux ans après le recensement, l'effectif de la population étrangère présente à Paris. Nous ne possédons aucun document statistique qui nous permette de connaître l'effet de la crise économique sur la population de nationalité française. Mais, comme le faisait remarquer M. Henri Sellier, conseiller général, maire de Suresnes, dans une intervention récente à la tribune du Conseil général, de nombreux indices portent à croire que cette population même a dû diminuer, à la suite du départ de nombreux provinciaux qui sont retournés dans leur pays natal, pour essayer d'y retrouver du travail. La meilleure preuve en est, tant à Paris qu'en banlieue, dans la multiplication des locaux vacants, d'autant plus significative que la construction d'immeubles d'habitation se trouve pratiquement ralentie depuis deux ans. Il me paraît utile de rappeler à ce propos, que cette situation nouvelle, née des circonstances exceptionnelles que nous traversons, n'a pas, pour si peu que ce soit, résolu le problème du logement, qui se trouve simplement déplacé. Il y a surabondance de locaux à loyer élevé ou moyen parce que le nombre de personnes susceptibles de les payer à leur juste prix a considérablement diminué du fait de la crise. Mais comme le rappelait si éloquemment, il y a quelque temps, notre président M. Georges Risler, il y a toujours pénurie de locaux pour les classes les plus pauvres de la population, malgré les efforts des différents organismes tant publics que privés qui mènent la lutte contre le taudis. On peut même affirmer que la crise actuelle n'a fait que rendre plus urgentes encore les solutions à apporter à cette angoissante question du surpeuplement. Beaucoup de ceux qui occupaient autrefois des locaux répondant à peu près à leurs besoins ont dû les abandonner, soit pour se loger en garni, soit pour venir habiter des logements manifestement insuffisants, mais à loyer moins élevé.

Passons maintenant à l'examen des fluctuations intérieures de population, telles qu'elles nous sont révélées par les derniers recensements. Rappelons d'abord que ce n'est guère que depuis le début du XIX^e siècle que l'on constate à Paris des mouvements migratoires dignes d'être signalés. Ces premiers mouvements coïncident d'ailleurs avec l'apparition des transports en commun, qui ne vont cesser par la suite de jouer un rôle primordial dans le peuplement de la capitale.

En 1800, la population parisienne est presque tout entière encore concentrée dans un périmètre assez restreint correspondant à peu près à l'ancienne enceinte de Charles V. Le mouvement de déconcentration se dessine vers 1815 et se traduit plutôt alors par l'augmentation de la densité de population des quartiers excentriques que par la diminution de la densité des quartiers centraux. Ce n'est que vers 1850 que le noyau central, envahi par le commerce et les bureaux des grandes administrations publiques et privées, commence à se dépeupler au profit des faubourgs et des communes semi-rurales situées en dehors de l'enceinte et qui seront annexées à la capitale en 1859. Ces com-

munes elles-mêmes, dont beaucoup, sous l'effet des progrès de l'industrie, se transformeront en petites cités manufacturières, constitueront à leur tour de nouvelles zones de peuplement bénéficiant et des apports du centre et de ceux de l'extérieur.

Le mouvement centrifuge est resté cependant, pendant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, assez faible et irrégulier. Très prononcé sous l'influence des travaux d'édilité poursuivis dans le centre de Paris, à la fin du second Empire, il s'est par la suite quelque peu ralenti, de sorte que si nous envisageons toute la période comprise entre le recensement de 1861, le premier recensement à partir duquel, nous l'avons dit, il soit possible de faire des comparaisons utiles, et celui de 1896, nous aboutissons aux constatations suivantes : la population totale des dix derniers arrondissements, passant de 721.716 à 1.523.833 habitants, augmente de 111 %; celle des 10 premiers arrondissements, passant de 946.125 à 1.013.001 habitants, augmente de 7 %. C'est donc encore un gain, très léger il est vrai, mais cependant appréciable, qu'ont réalisé, pendant cette période, dans leur ensemble, les arrondissements centraux.

Par contre, depuis le début du siècle, la population du centre n'a cessé de décroître au profit de la périphérie, qui, elle-même, a d'ailleurs vu sa vitesse d'accroissement se réduire assez considérablement. De 1896 à 1931, c'est-à-dire pendant une période d'une durée égale à celle envisagée tout à l'heure la population des 10 premiers arrondissements est tombée de 1.013.001 à 884.692 habitants, soit une diminution de 12,6 %, pendant que la population des 10 derniers arrondissements passait de 1.523.833 à 2.006.328, soit 316 %, en plus.

En s'en tenant plus spécialement à la période de cinq ans comprise entre le recensement de 1926 et celui de 1931, on constate que si la baisse a été généralisée dans tous les arrondissements centraux, y compris même le 11^e, si d'autre part les 9 derniers arrondissements ont dans leur ensemble, en augmentation, on peut cependant relever, dans chacun de ces groupes, de grandes différences suivant les arrondissements ou quartiers.

Dans le groupe des arrondissements centraux, alors que le recul a été très accentué sur la rive droite de la Seine, où, exception faite du 11^e qui touche déjà à la périphérie, les taux de régression s'échelonnent entre 38,3 ‰ pour le 9^e et 90,8 ‰ pour le 1^{er}, il est resté au contraire assez peu prononcé sur la rive gauche : — 28,2 ‰ dans le 7^e, — 22,5 ‰ dans le 5^e et — 4,7 ‰ dans le 6^e.

Le 1^{er} et le 2^e arrondissements poursuivent leur régression ininterrompue depuis plus d'un demi-siècle, ayant l'un et l'autre perdu, depuis 1861, environ la moitié de leur population. Un seul quartier du 2^e arrondissement, le quartier Gaillon, qui comptait 11.765 habitants en 1861, n'en a plus aujourd'hui que 2.991.

Parmi les arrondissements les plus atteints, il faut encore citer le 8^e, qui se trouve précisément depuis quelques années en plein essor économique et dont la population sédentaire a commencé à s'éloigner à dater du jour où il est né à l'activité.

Ainsi, peu à peu, dans tous les quartiers centraux de la rive droite, la valo-

risation des terrains, conséquence de la concentration des affaires sur un espace assez restreint, a chassé les habitants de leurs logements. Au contraire les 3 arrondissements centraux de la rive gauche, 5^e, 6^e et 7^e, ont conservé jusqu'à présent leur caractère résidentiel et par conséquent ne connaissent pas encore le dépeuplement qui a atteint les quartiers commerciaux du voisinage.

Passons maintenant à l'examen de la situation des arrondissements périphériques. Nous avons vu quel rôle essentiel ils sont appelés à jouer dans la répartition de la population à l'intérieur de la capitale. C'est d'eux que dépend la « compensation » totale ou partielle des différences successives des arrondissements centraux.

En 1926, cette compensation n'avait pas été suffisante, malgré l'apport de population résultant d'une première annexion de territoires zoniers, aux 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements, pour éviter à Paris une perte totale de 35.043 habitants, la première qu'il ait enregistrée dans les annales de ses recensements officiels.

En 1931, le déficit est entièrement comblé et on constate même, pour l'ensemble de Paris, un gain apparent de 19.591 habitants. Mais, en fait, nous le rappelons, il s'agit là d'une augmentation toute factice, due à des apports de population zonière.

Pour se rendre compte de la situation particulière de chaque arrondissement ou quartier de la périphérie, il est donc essentiel de rectifier les données brutes du recensement et de ne retenir comme gain effectif que ce qui est dû à des causes normales et naturelles d'accroissement.

Nous obtenons alors les résultats suivants :

QUARTIERS et arrondissements	POPULATION en 1926	POPULATION en 1931	AUGMEN- TATION en 1931 par rapport à 1926	APPORT de population provenant des annexions de 1929 et 1930	DIFFÉRENCE		TAUX	
					en plus	en moins	d'augmen- tation	de dimi- nution
45 Bel-Air	23.435	27.991	4.556	1.623	2.933	—	125,1	—
46 Picpus	70.168	70.777	609	480	129	—	1,8	—
47 Bercy	10.694	10.718	24	30	—	6	—	0,5
48 Quinze-Vingts	49.196	47.791	—	—	—	1.405	—	28,5
XII^e arrondissement.	153.493	157.277	3.784	2.133	1.651	—	10,7	—
49 Salpêtrière	27.766	28.689	923	—	923	—	33,2	—
50 Gare	50.242	54.106	3.864	3.650	214	—	4,2	—
51 Makson-Blanche	57.852	60.466	2.614	3.733	—	1.119	—	19,3
52 Croulebarbe	20.047	21.410	1.363	—	1.363	—	68,0	—
XIII^e arrondissement.	155.907	164.671	8.764	7.383	1.381	—	8,8	—
53 Montparnasse	30.978	30.323	—	—	—	655	—	21,1
54 Santé	17.385	19.362	1.977	—	1.977	—	113,7	—
55 Petit-Montrouge	43.055	44.517	1.462	—	1.462	—	33,9	—
56 Plaisance	79.967	84.028	4.061	—	4.061	—	10,8	—
XIV^e arrondissement.	171.385	178.230	6.845	—	6.845	—	39,9	—
57 Saint-Lambert	74.652	79.296	4.644	—	4.644	—	62,2	—
58 Necker	60.903	60.403	—	—	—	500	—	8,2
59 Grenelle	57.561	57.717	156	—	156	—	2,7	—
60 Javel	39.213	41.381	2.168	—	2.168	—	55,3	—
XV^e arrondissement.	232.329	238.797	6.468	—	6.468	—	27,8	—
61 Auteuil	48.763	56.965	8.202	—	8.202	—	168,1	—
62 Muette	48.712	51.536	2.824	42	2.782	—	57,1	—
63 Porte-Dauphine	33.028	33.508	480	46	434	—	13,1	—
64 Chaillot	37.145	34.859	—	—	—	2.286	—	61,5
XVI^e arrondissement.	167.648	176.868	9.220	88	9.132	—	54,4	—
65 Ternes	50.212	51.119	907	1.354	—	447	—	8,9
66 Paine-Monceau	45.626	47.779	2.153	2.253	—	100	—	2,1
67 Batignolles	60.034	59.805	—	762	—	991	—	16,5
68 Epinettes	62.961	62.013	—	1.698	—	2.636	—	41,8
XVII^e arrondissement.	218.823	220.716	1.893	6.067	—	4.174	—	19,0
69 Grandes-Carrières	92.389	106.735	14.346	5.269	9.077	—	98,2	—
70 Clignancourt	115.857	114.748	—	2.397	—	3.506	—	30,2
71 Goutte-d'Or	46.590	44.145	—	11	—	2.456	—	52,7
72 La Chapelle	24.056	23.182	—	508	—	1.382	—	57,4
XVIII^e arrondissement.	278.892	288.810	9.918	8.185	1.733	—	6,2	—
73 La Villette	54.280	52.416	—	—	—	1.864	—	34,3
74 Pont-de-Flandre	16.643	18.427	1.784	3.259	—	1.475	—	88,6
75 Amérique	39.764	45.026	5.262	3.051	2.211	—	55,6	—
76 Combat	47.671	49.888	2.217	—	2.217	—	46,5	—
XIX^e arrondissement.	158.358	165.757	7.399	6.310	1.089	—	6,2	—
77 Belleville	56.950	55.712	—	—	—	1.238	—	21,7
78 Saint-Fargeau	22.138	27.932	5.794	3.770	2.024	—	91,4	—
79 Père-Lachaise	59.872	59.644	—	—	—	228	—	3,8
80 Charonne	47.432	52.443	5.011	5.010	1	—	—	—
XX^e arrondissement.	186.392	195.731	9.339	8.780	559	—	3,0	—

Deux arrondissements seulement, les 14^e et 15^e, n'ayant pas été touchés par les annexions de 1929 et 1930, ont dû leur gain tout entier, qui est de 6.845 habitants pour le 14^e et de 6.468 pour le 15^e, à leur croit naturel. Il en est pour ainsi dire de même du 16^e qui sur un gain total de 9.220 habitants n'en a reçu que 88 du fait des annexions. Par contre, dans les 12^e, 13^e, 18^e, 19^e et 20^e, si l'on tient compte des apports de population zonière, il ne subsiste plus que très peu de chose de l'augmentation réalisée depuis le recensement de 1926. Enfin le 17^e a, dans ses anciennes limites, perdu en fait 4.174 habitants et enregistre ainsi une nouvelle baisse s'ajoutant à celle qui avait déjà été constatée en 1926.

Les augmentations les plus considérables ont donc été réalisées dans les trois arrondissements de l'Ouest et du Sud-Ouest. Elles s'élèvent en valeur relative à :

+ 54,4 ‰ pour le 16^e;
+ 27,8 ‰ pour le 15^e;
+ 39,9 ‰ pour le 14^e.

Les arrondissements du Nord, de l'Est et du Sud-Est sont presque en stagnation :

12^e + 10,7 ‰
13^e + 8,8 ‰
18^e + 6,2 ‰
19^e + 6,2 ‰
20^e + 3 ‰

Enfin le grand arrondissement du Nord-Ouest, le 17^e, est en train de se dépeupler.

Ces indications confirment qu'il se produit depuis quelque temps un glissement très prononcé des populations vers le Sud et le Sud-Ouest de l'agglomération. Nous avons vu tout à l'heure que ce mouvement n'intéressait pas seulement la périphérie et qu'à l'intérieur même du groupe des arrondissements centraux, on pouvait, passant d'une rive à l'autre de la Seine, et du Nord au Sud, relever des différences très marquées. Ce phénomène s'explique d'ailleurs tout naturellement à Paris, par le fait que les arrondissements du Nord et de l'Est, qui se sont urbanisés les premiers, par suite des progrès de l'industrie, pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, renferment aujourd'hui moins d'espaces libres que ceux du Sud et de l'Ouest. D'ailleurs la situation même de la capitale, au point de croisement de deux grandes voies de pénétration, voie fluviale de direction Est-Ouest et voie terrestre de direction Nord-Sud semble avoir conditionné depuis longtemps le sens de son développement, sans qu'il soit nécessaire d'y voir, comme certains l'ont cru, l'effet d'une loi plus ou moins mystérieuse poussant irrésistiblement vers l'Occident la population des grandes villes.

Observons, d'ailleurs, que le sens des mouvements migratoires a été, à peu de chose près, le même en banlieue qu'à Paris.

Pendant les quarante années 1861-1901 le développement de la population ne fait constater dans l'arrondissement de Sceaux, ni des augmentations absolues, ni des vitesses d'accroissement aussi élevées que dans l'arrondissement de Saint-Denis, alors en pleine extension industrielle. Mais dans la suite c'est la banlieue Sud qui a pris une vitesse d'accroissement supérieure à celle de la banlieue Nord et n'a pas cessé de maintenir cette avance.

Notons également que, dans l'arrondissement de Sceaux, comme dans celui de Saint-Denis, ce sont les communes à « lotissement » qui ont réalisé au cours de ces dernières années les augmentations les plus considérables, alors que les cités industrielles les plus rapprochées de Paris ont vu leur population demeurer sensiblement stationnaire. Là où subsistaient encore, il y a trente ans, des terrains de culture et des bois, des agglomérations nouvelles se sont constituées, dans le voisinage des stations de chemin de fer ou le long des routes desservies par des lignes de tramway.

Ainsi, sous l'action continue des transports, et aussi sous l'influence du phénomène de plus-value foncière, qui veut que le prix du terrain devienne, en principe et sauf circonstances exceptionnelles, d'autant plus élevé que l'on

se rapproche du centre de l'agglomération, le déplacement périphérique a été bientôt suivi du déplacement suburbain, ces deux tendances ayant permis à la population d'échapper au surpeuplement et de vivre dans de meilleures conditions de commodité et de salubrité.

Ces déplacements considérables de population, aussi bien vers la périphérie urbaine que vers la banlieue plus ou moins éloignée n'ont pas été sans surprendre d'abord quelque peu et inquiéter les pouvoirs publics. Le mouvement centrifuge ayant pris plus d'intensité qu'on ne pouvait s'y attendre, il a fallu aménager en toute hâte les lotissements défectueux, prendre les mesures d'urgence qui s'imposaient au point de vue de la viabilité et de l'hygiène. Il est arrivé que, sur certains points, la capacité d'absorption des moyens de transport et des logements déjà existants se trouvât rapidement dépassée, alors qu'en d'autres endroits des groupes entiers d'immeubles neufs restaient à peu près inhabités et des lignes de transport inutilisées.

Mais la réaction des administrateurs n'a pas tardé à se manifester. Les conceptions édilitaires qui prévalaient tant que la banlieue pouvait n'être considérée du point de vue démographique que comme une annexe de Paris se sont révélées désuètes, le jour où l'ensemble des communes suburbaines a atteint un chiffre de population presque égal à celui de l'agglomération principale et où l'accentuation du dépeuplement dans le centre de Paris a fait apparaître sous un jour nouveau les problèmes intéressant la ville elle-même. Un plan d'aménagement rationnel de la région parisienne a ainsi été mis à l'étude, englobant, dans un ensemble homogène et le centre de l'agglomération, où subsistent encore trop de foyers d'insalubrité, trop d'immeubles privés d'air et de lumière, et les communes de banlieue, aujourd'hui en voie d'extension rapide, mais où les règles de l'urbanisme moderne ont été trop longtemps méconnues. Déjà, en attendant que les circonstances permettent la réalisation complète de ce plan, des résultats appréciables ont été obtenus, grâce aux efforts combinés des collectivités locales et des assemblées élues de la Ville de Paris et du département : élargissement de rues, de routes et de ponts, constitution d'un syndicat pour l'alimentation en eau potable des communes de la région parisienne, aménagement du Parc de Sceaux en promenade publique, construction de cités-satellites, prolongement du métropolitain en banlieue, construction d'hôpitaux, d'établissements charitables et d'écoles, et à l'intérieur même de Paris, démolition des fortifications, élargissement à 60 mètres des boulevards d'enceinte, assainissement d'îlots insalubres dans les 4^e, 13^e et 17^e arrondissements, pour ne citer que les principales opérations réalisées au cours de ces dernières années. Ainsi se poursuit désormais dans l'ordre et la méthode le peuplement de Paris et de sa banlieue, et, pour reprendre une expression de M. le préfet Édouard Renard, « l'image fameuse de la ville tentaculaire prend corps peu à peu, mais elle perd son caractère monstrueux et pléthorique pour faire place à un organisme harmonieux et équilibré ».

René Mossé.

DISCUSSION

M. le PRÉSIDENT remercie vivement M. Mossé de sa communication qui présente un intérêt tout particulier au point de vue démographique.

Des renseignements statistiques de la plus haute importance peuvent certainement être dégagés des indications mentionnées sur les feuilles de ménage et sur les déclarations individuelles.

Il doit être possible d'en déduire, notamment, le nombre exact, qui est considérable, des étrangers résidant à Paris et il serait fort instructif d'en connaître non seulement les données quantitatives, mais aussi qualitatives qui peuvent être grosses de conséquences.

Ces mêmes documents doivent également contenir des informations caractéristiques quant au mouvement de la population parisienne du centre de la ville vers la périphérie, dont nous a entretenus le Conférencier. Quel a pu être, par exemple, la répercussion du percement de voies telles que l'avenue de l'Opéra et la rue du 4-Septembre sur la répartition des habitants? Ce mouvement de la population a été déterminé, d'une part, par le prix du terrain fort élevé dans le centre, où de plus en plus les immeubles sont utilisés pour des affaires industrielles et commerciales. Il est bien évident que le taux des loyers est très sensiblement inférieur dans les arrondissements excentriques et en banlieue. D'autre part, ce mouvement a été accentué par le besoin physiologique qui nous pousse vers l'air et la lumière, ce dont le centre de la capitale est si privé.

M. LANDRY tient, tout d'abord, à s'associer aux compliments que M. le Président a adressés à M. Mossé pour son exposé si documenté.

Il croit, toutefois, devoir introduire une observation au sujet du mouvement de la population parisienne. Les chiffres produits par M. Mossé ne donnent pas une idée juste de la situation démographique de Paris. Il importe, ici, de tenir compte de la distribution de la population par âges.

D'après le recensement de 1926, les enfants dans la première année de la vie faisaient le 1,84 % de la population pour la France entière, et seulement le 1,2 % pour Paris.

Pour les personnes de plus de 60 ans, la proportion était de 13,8 % dans la France entière, et seulement de 9,4 % à Paris.

La proportion des personnes comprises entre 20 et 50 ans était de 43,6 % dans la France, et de 55,9 % à Paris.

La population parisienne, comme contenant une proportion relativement faible d'enfants du premier âge et de vieillards, et une proportion relativement forte d'adultes jeunes, se trouvait favorisée à la fois par rapport à la mortalité et par rapport à la natalité. M. Mossé a parlé de la vitalité de la population parisienne. C'est là un terme vague. Si on veut le définir en considération de la mortalité et de la natalité, l'assertion apparaît mal fondée.

Mortalité. — Les taux bruts de mortalité donnent à croire qu'on meurt moins à Paris qu'en province. En réalité, si l'on compare les mortalités des différents âges à Paris en 1929 et dans la France en 1920-1922, on constate

que pour presque tous les âges la mortalité parisienne est supérieure à celle de la France; la durée moyenne de la vie est certainement moins élevée à Paris que dans l'ensemble du pays.

Natalité. — A Paris, le rapport des naissances aux mariages est, pour 1929, 1,33. Si on défalque les naissances illégitimes, ce rapport tombe à 1,02. Il y a là un indice — imparfait, mais intéressant — qui donne une idée de l'insuffisance de la natalité parisienne.

L'indice le meilleur est le taux de reproduction nette. Des calculs effectués par la Statistique générale de la France ont montré que 1.000 filles nées à Paris en 1928 étaient destinées, en supposant que les taux de mortalité et de fécondité restassent constants, à produire 550 filles, soit à peine un peu plus de la moitié de ce qui serait nécessaire pour assurer le remplacement des générations.

Le taux de reproduction brute lui-même, c'est-à-dire le nombre de filles que 1.000 filles nées en 1928 étaient destinées à produire en supposant qu'aucune d'elles ne dût mourir avant l'âge de 50 ans, était de 683, soit à peine un peu plus des 2 tiers de ce qu'il faudrait pour maintenir la population.

M. Jean BOURDON voudrait montrer comment les remarques capitales de M. Landry peuvent éclairer l'histoire de la population parisienne pour les périodes où les renseignements sont insuffisants. Depuis 1851, nous avons : 1^o le chiffre des naissances et des décès; 2^o le chiffre global de la population; 3^o sa composition par âge. Du premier recensement à 1851 nous avons seulement les deux premiers renseignements. Enfin, pour un certain nombre d'années du xvii^e et du xviii^e siècle, nous disposons du chiffre des naissances et des décès à Paris sans plus.

Pour la période actuelle le léger excédent des naissances sur les décès dans le département de la Seine traduit pour chaque âge une mortalité excessive et une fécondité insuffisante : le total général n'est favorable, en apparence, que par la prédominance des adultes et cette prédominance elle-même, résulte de l'immigration qui est le principal, facteur d'accroissement pour l'agglomération parisienne. On a mesuré cette influence en calculant la proportion annuelle des naissances vivantes et des décès pour 10.000 habitants en 1925-1927, dans la Seine et dans l'Yonne, qu'on appelle ordinairement un « département tombeau » — d'abord les coefficients bruts (B), ensuite les coefficients rectifiés (R), qu'on obtient en appliquant les taux de mortalité et de fécondité de chaque groupe d'âge à une — population type :

	Naisances vivantes	Décès	Balances
Seine	B 168	B 157	B + 11
	R 132	R 172	R — 40
Yonne.	B 161	B 202	B — 41
	R 202	R 126	R + 76

A l'inverse de ce qu'annonçaient les chiffres bruts le « potentiel de vitalité » présente un excédent dans l'Yonne et un déficit dans la Seine.

Ce déficit est, croyons-nous, chose ancienne. Dans les époques où manquaient les recensements par âge, on ne peut, certes, le mesurer, mais on peut l'affirmer.

L'accroissement de la population parisienne pouvait déjà être mesurée dans la première moitié du XIX^e siècle par les recensements sommaires de ce temps et on voit qu'il a été produit surtout par immigration. Au XVIII^e siècle, il s'est produit aussi, comme le prouve, à défaut de recensement, l'extension considérable de la surface bâtie, alors que naissances et décès se balançaient à peu près. Paris grandissait donc déjà par immigration.

Or l'immigration, composée principalement d'adultes peut se traduire par deux résultats différents : 1^o Si la fécondité et la mortalité par âge sont satisfaisantes, la natalité générale est forte et la mortalité générale, faible. A cause du grand nombre des enfants, la proportion des classes de 15 à 49 ans retombe bientôt à la moitié du total ; 2^o Si la fécondité et la mortalité par âge sont beaucoup moins satisfaisantes que la moyenne, le nombre des enfants dans la population ne s'élève pas et le groupe de 15 à 49 ans, constamment renouvelé par une immigration incessante, reste supérieur à la moitié de la population totale.

De Louis XIV, au milieu du XIX^e siècle, Paris s'est accru par immigration sans excédent notable de naissances sur les décès : il avait donc un excédent d'adultes et, aux différents âges, une mortalité excessive ou une fécondité insuffisante ou tous les deux à la fois. Voilà ce qu'une analyse approfondie peut apprendre d'une époque ou manquent le chiffre même de la population, le taux de natalité générale et le taux de mortalité générale.

M. RAZOUS constate que la Conférence et les interventions de MM. Landry et Bourdon constituent un ensemble des plus intéressants sur la situation démographique.

Il estime que les résultats des recensements pourraient servir à dresser des statistiques d'ordre professionnel et corporatif de nature à rendre dans la vie économique les plus grands services en soulignant la pléthore de certaines professions.

M. RAZOUS lisait dernièrement à l'*Officiel* une intervention de M. Hachette, sénateur de l'Aisne, avec chiffres précis à l'appui, d'où il résultait que le nombre des bouchers parisiens avait plus que doublé depuis la guerre. Au recensement de 1911, on comptait 987 bouchers à Paris, actuellement leur nombre dépasse 2.000. M. Hachette ajoutait qu'il fallait peut-être rechercher là une des causes de la cherté de la viande.

Cet exemple illustre la valeur des statistiques portant sur les professions et les métiers ; elles fixent, en effet, de façon sûre la répartition des travailleurs. Elles peuvent en outre fournir des renseignements utiles sur l'intensité de la crise et, dans une certaine mesure, montrer les moyens grâce auxquels il serait possible de la conjurer et de la combattre.

Une autre donnée intéressante des déclarations en vue du recrutement est celle de la question du logement.

M. RAZOUS estime qu'il est inadmissible qu'il y ait encore des Parisiens vivant dans des logements insalubres et même dans des taudis, tandis qu'il se trouve dans la Ville et dans la banlieue tant d'immeubles neufs presque vides et dépourvus de locataires.

A Francfort-sur-le-Mein et à Barcelone, déclare M. Razous, pareille anomalie ne se constate pas, les taudis ont complètement disparu.

Nos édiles n'auraient-ils pas là un rôle à remplir ?

M. MICHEL fait remarquer que la majeure partie des locaux actuellement vacants à Paris se compose d'appartements de 6 ou 7 pièces, qui sont beaucoup trop chers pour la classe moyenne.

En banlieue, du côté de Villeneuve-Saint-Georges par exemple, il existe bien d'immenses bâtisses à peu près vides et qui comportent de petits logements. Mais, au prix du loyer, qui dans ces dernières années était presque aussi élevé qu'à Paris, il faut ajouter le montant des frais de transport, ce qui dépassait la capacité de paiement des employés et ouvriers. Il y a d'ailleurs quantité de personnes qui estiment que pour habiter la banlieue il faut avoir son pavillon et son jardin.

En outre, depuis qu'il est possible de trouver dans Paris des appartements à loyers moyens, nous assistons à un mouvement inverse de celui qui s'est produit il y a quelques années, beaucoup de personnes quittent la banlieue pour revenir habiter Paris, ce qui par répercussion amènera une baisse des loyers de la périphérie.

M. RAZOUS croit que les pouvoirs publics pourraient faire procéder à un aménagement meilleur de la région parisienne.

Il faudrait éviter que des personnes ne vivent dans des logements qui ne reçoivent ni air ni lumière quand, d'autre part, il s'en trouve de fort bien compris et qui sont vacants.

M. le Dr SOREL fait remarquer qu'il y a dans les hôpitaux, les maternités de Paris et des grandes villes un grand contingent de provinciaux qui viennent simplement pour se faire soigner et qui n'ont jamais habité ces villes. Il peut s'ensuivre que les chiffres enregistrés pour la mortalité et la natalité se trouvent faussés. L'observation est valable pour les établissements de l'Assistance publique et les communes du département de la Seine, mais pas pour les établissements privés ni pour le reste de la France.

M. LANDRY indique que, pour l'établissement des statistiques, on met à part, en ce qui concerne les décès, les personnes domiciliées dans les communes de la Seine autres que Paris. Pour les naissances, on tient compte de la même manière du domicile de la mère. Les chiffres donnés indiquent donc bien le mouvement de la population parisienne.

M. LAMBERT assure que le Département de la Seine et la Ville de Paris ont accompli de très appréciables efforts d'urbanisme. Il y a lieu de signaler, en particulier, l'œuvre accomplie par la Ville de Paris en matière d'habitations à bon marché et la construction d'immeubles à prix modérés. Malheureusement la situation financière actuelle oblige à un ralentissement de l'activité à cet égard.

M. BRUN est convaincu que pour enrayer la tendance signalée du retour des habitants de la banlieue vers Paris, il faudrait améliorer les conditions de transport dans la région parisienne et mettre à la disposition du public des moyens rapides, fréquents et peu coûteux, qu'il s'agisse d'autobus ou de chemins de fer.

Le prolongement du métro en dehors des enceintes est déjà un grand progrès dans ce sens ; mais c'est un progrès tout récent, et, d'autre part, même dans la situation définitive d'extension du métro, la zone desservie ne représentera que la banlieue immédiate.

On peut donc dire que le chemin de fer assure la plus grande charge du mouvement de va-et-vient entre la capitale et la banlieue.

Cadence nécessairement vive des trains, pointes importantes de trafic à assurer, application de prix de transport particulièrement réduits, à ces lourdes charges d'exploitation ne correspond qu'une faible recette.

Et c'est ainsi que le mouvement de l'agglomération parisienne participe au déficit des chemins de fer et au déséquilibre de l'économie nationale, la grave question du jour.

M^{me} HIVERT-CAPPA relate qu'à Rome et dans les grandes villes les Instituts pour la construction d'Habitations Populaires ont accompli, avec l'aide de l'État, une œuvre très importante (50.000 habitations édifiées en 8 ans). Des appartements salubres sont mis à la disposition de familles d'ouvriers et d'employés, à des prix nettement inférieurs à ceux de la construction privée. La collectivité assume les charges qui résultent de cet état de choses, car elle estime que les questions de santé, de natalité sont vitales et doivent exiger des sacrifices.

Pour ce qui concerne Paris, la municipalité peut difficilement intervenir puisque les logements vacants appartiennent à des particuliers. Ceux-ci sont libres de gérer leur bien comme ils l'entendent, et s'il leur plaît de garder des appartements vacants on ne peut pas plus les contraindre à louer à des taux réduits, qu'on ne peut obliger un producteur ou un commerçant quelconque à vendre sa marchandise à des prix dérisoires.

M. Mossé rappelle que s'il n'avait pas cru devoir s'étendre outre mesure sur la question de la composition par sexes et par âges, de la population parisienne, c'est que l'examen des résultats du dernier recensement ne lui paraissait pas avoir apporté à cet égard d'indications bien nouvelles.

Il reconnaît avec MM. Landry et Bourdon, que les statistiques de mortalité et de natalité se trouvent faussées, si l'on ne tient pas compte de la distribution de la population par âges et qu'au contraire les taux rectifiés font apparaître la situation démographique de Paris sous un jour nettement défavorable, par rapport à l'ensemble de la France.

Au surplus, lorsqu'il a parlé de la « vitalité » de l'agglomération parisienne, il a entendu donner à ce terme un sens très large. Appliqué strictement au « mouvement des naissances et des décès », il ne saurait évidemment convenir.

Pour faire suite aux observations présentées par MM. Razous, D^r Sorel, Brun et par M^{me} Hivert-Cappa touchant la situation du logement et des transports dans la région parisienne, M. Mossé croit devoir s'associer à l'hommage que vient de rendre M. Lambert aux efforts accomplis par les pouvoirs publics. Certes il y a encore beaucoup à faire avant que puisse être menée à bonne fin la lutte entreprise contre le taudis et le surpeuplement et avant que soit achevé

l'aménagement d'un réseau de transports rapides et à bon marché. Mais, dans la mesure où le permettent la législation en vigueur, et les difficultés budgétaires, une œuvre considérable a déjà été réalisée, dont nous pouvons constater chaque jour les effets.
